



PRÉFET DU CANTAL

**Direction Départementale des
Territoires du CANTAL**

Aurillac, le 12 mai 2020

Service de l'Economie Agricole

**22, rue du 139ème R.I. - BP 10414
15004 AURILLAC CEDEX**

04.63.27.66.66

Dossier n° : AE 19.0478

Demandeur : GAEC de la FERME DE VABRES

Date d'enregistrement de la demande : 24/12/2019

Date limite de candidature : 25/07/2020

→ L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 25/06/2020.

Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
JUSSAC	10,02	SENAUD Eliane	Section C 411,412,415,419,421,569,579,580,581,584,585,586,1749, Section AE 27A,36
JUSSAC	4,33	LAFON Anthony	Section C 703, Section AD 43, Section AH 5, Section AI 109
LACAPELLE-VIESCAMP	2,28	LAFON Anthony	Section A 725,1406,1409,1419
LACAPELLE-VIESCAMP	27,79	indivision ROQUES Michèle	Section A 635,636,638,639,666,670,671,714,717,727,728, 730,731,732,734,735,736,756,760,761,767,774,835,840, 882j,882k,882l,884,885,898,901a,902,1037,1038,1039, 1079,1082,1089,1093,1182,1184,
SAINT-ETIENNE-CANTALES	42,13	indivision ROQUES Michèle	Section A 164,189,190,197,234j,234k,237, 238,248,249,255, 257,279,306,307,308,335,337,500,501, Section b 233,234,235, 240,339,343,430,452,

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière